

## **Actions préparatoires à l'insertion - programme 2002.**

### **Agence d'Insertion de la Réunion (ADI)**

Ce programme s'adresse à des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion recherchant à court ou moyen terme une insertion par l'emploi et présentant des déficits en matière de formation initiale ou professionnelle ou rencontrant des difficultés dans la construction de leur projet professionnel.

#### **Contacts**

*ADI*

65, rue Félix Guyon BP 784  
97400 Saint Denis Cedex  
Tel : 02 62 94 29 29

*Direction du Travail, de l'Emploi et de la  
Formation Professionnelle  
24, rue du Maréchal Leclerc  
97488 Saint Denis Cedex  
Tél. : 02 62 48 66 00*

Ces actions s'inscrivent en amont du parcours d'insertion et doivent répondre à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Faire le point sur les capacités et compétences professionnelles.
- Aider à l'orientation.
- Favoriser la mobilité professionnelle.
- Acquérir ou conforter les bases nécessaires à la poursuite d'un projet qualifiant.
- Développer des compétences professionnelles ou en acquérir de nouvelles.
- Préparer à la recherche d'emploi.

Il s'agit d'actions collectives organisées sous forme de stages « groupes » ou d'ateliers permanents dont la réalisation est confiée à des organismes prestataires mis en concurrence dans le cadre du code des marchés publics (art 30). Les antennes de l'ADI sont chargées du recrutement, du suivi des actions et des stagiaires .

Pour les stages « groupes », le mode de réalisation est celui d'une session se déroulant sur une durée par stagiaire identique pour l'ensemble des participants.

Pour les ateliers permanents, l'organisme assure sur une durée convenue, l'accueil et la formation des participants au fur et à mesure des inscriptions.

#### **Quelques indicateurs :**

Volume horaire : 143 041

Nombre de bénéficiaires total : 944



*(Photos ADI : formation de groupe au maraîchage à Montvert les hauts)*

---

**Coût total éligible : 593 543 €**

---

**Participation de l'Union Européenne :**  
504 512 € (FSE)

---

